

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE LA CHARTE ENTREPRISES ET QUARTIERS DANS LE BAS-RHIN

CAHIER DES CHARGES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE MISSION DE DEVELOPPEMENT DU NOMBRE DES ENTREPRISES BAS-RHINOISES SIGNATAIRES DE LA CHARTE.

OBJECTIFS	<p>La Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Strasbourg, associée à la Mission Locale de Strasbourg et au Conseil départemental du Bas-Rhin a été sélectionnée par l'Etat afin d'animer du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 la Charte Entreprises et Quartiers dans le Bas-Rhin.</p> <p>L'objectif général de la Charte est de mobiliser des entreprises qui s'engagent à apporter leur contribution concrète au développement économique, social et culturel des Quartiers Prioritaires de la Ville, en collaboration avec les pouvoirs publics (Etat et Collectivités locales) :</p> <p>http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/charte_entreprises_et_quartiers.pdf</p> <p>Dans ce cadre, la Maison de l'emploi et ses partenaires se sont engagés à atteindre deux objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- 50 nouvelles entreprises signataires de la Charte entre avril 2017 et mars 2018,- 50 habitants des Quartiers Prioritaires mis en contact avec les entreprises signataires de la Charte en vue d'engager un parcours d'acquisition des compétences opérationnelles en entreprise <p>Le présent cahier des charges porte sur le premier objectif, 50 nouvelles entreprises signataires de la Charte</p>
PUBLICS	<p>La Charte entreprises et quartier vise les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville en difficulté d'accès à l'emploi. Cet appel à prestation porte sur les entreprises du Bas-Rhin.</p>
PROFIL ATTENDU DU PRESTATAIRE	<ul style="list-style-type: none">- Parcours professionnel au sein du monde de l'entreprise,- Réseau personnel au sein des services RH des entreprises du Bas-Rhin et bonne connaissance du tissu économique local,- Bonne connaissance des stratégies et programmes RH au sein des entreprises,- Bonne connaissance et expérience autour des mécaniques de formation continue et d'intégration des jeunes au sein des entreprises,- Capacité à travailler au sein d'un réseau de partenaires,- Sens de l'organisation et de la rigueur, capacité à travailler sur objectifs chiffrés et à suivre l'avancée de ces objectifs,- Créativité, capacité à développer une ingénierie d'action autour de la mission confiée,- Sens de la négociation et de l'échange avec des partenaires multiples et dans un espace de projet à enjeux multidimensionnels,- Sensibilité aux valeurs de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

<p>ORGANISATION ATTENDUE</p>	<p>Le prestataire retenu travaillera en binôme avec un conseiller de l'équipe emploi du Conseil Départemental, affecté à cette mission à hauteur de 0,2 ETP.</p> <p>Pour atteindre l'objectif de 50 nouvelles entreprises signataires de la Charte, le prestataire retenu et le conseiller emploi du Conseil Départemental mobiliseront à minima les réseaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les 25 entreprises adhérentes de la Maison de l'emploi, - La CRESS alsace qui mobilisera les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, - Idée Alsace qui mobilisera les entreprises sensibles à la question de la RSO et souhaitant développer le volet emploi de leur engagement, - L'ANDRH et le réseau Rafal dont la Maison de l'emploi est membre ou partenaire, - L'ADIRA et le réseau des entreprises de l'équipe emploi du Conseil Départemental, - Le réseau des entreprises du réseau de la Mission locale de Strasbourg. <p>Seront également mobilisés l'ensemble des acteurs socio-économiques partenaires de la Maison de l'emploi, du Conseil Départemental et de la Mission locale: le Medef, la CGPME, les chambres consulaires...</p> <p>Afin de mobiliser les entreprises et les engager à signer, le prestataire devra être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De les sensibiliser aux valeurs de la Charte et aux enjeux sociétaux que représente l'éloignement durable du marché de l'emploi des habitants des QPV - D'aider les entreprises à mesurer quels gisements de compétence leur échappent du fait de leur difficulté à s'ouvrir aux habitants des quartiers, <p>Il pourra également s'appuyer sur le site internet Switch (en cours de construction) qui permet aux employeurs de rentrer facilement en contact avec les acteurs de quartier développant des actions en faveur de l'emploi.</p>
<p>DUREE</p>	<p>Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018</p>
<p>COUT</p>	<p>Le budget d'intervention prévu pour le prestataire qui sera retenu s'élève à 30 000 €.</p>
<p>CRITERES D'EVALUATION DE L'ACTION</p>	<p>Nombre d'entreprises supplémentaires signataires de la Charte</p>
<p>RETOUR DES PROPOSITIONS</p>	<p>Les propositions sont à adresser, avant le 27 mars 2017 par mail à Guillaume Kieffer : gkieffer@maisonemploi-strasbourg.org Guillaume KIEFFER Maison de l'emploi et de la Formation du Bassin de Strasbourg, 4 rue de Mutzig 67000 STRASBOURG</p>